

CONGES INTEMPERIES BTP
UNION DES CAISSES DE FRANCE
24, rue Dantzig
75015 PARIS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES COMBINES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Cabinet Didier KLING
Commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes combinés de Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés seront arrêtés par votre Conseil d'Administration le 10 décembre 2010. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes combinés ont été établis pour la première fois, conformément au Règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-12 du 12 décembre 2002. Ils comprennent à titre indicatif les données relatives à l'exercice clos le 31 mars 2009 non retraitées.

Il est à noter que votre Association a opté pour la présentation de ces comptes de manière volontaire, afin de permettre une meilleure transparence des informations financières du réseau Congés Intempéries BTP.

I. OPINION SUR LES COMPTES COMBINES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes combinés.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la combinaison.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

■ L'annexe relative à vos comptes combinés de l'exercice clos le 31 mars 2010 indique dans le premier paragraphe relatif aux « Faits Caractéristiques de l'exercice » que les comptes combinés sont établis pour la première fois et que les données relatives à l'exercice comptable

clos le 31 mars 2009 sont mentionnées à titre indicatif. Ces données n'ont pas fait l'objet des retraitements permettant d'effectuer la comparaison avec les comptes de l'exercice précédent.

■ Le périmètre de combinaison inclut, en l'absence de comptes proforma établis pour ce premier exercice de combinaison, les comptes sociaux de deux entités combinées dont la date de clôture diffère de celle du 31 mars 2010.

■ Enfin, l'élimination de certaines opérations réciproques entre les entités n'a pu être réalisée en totalité, pour ce premier exercice, ainsi que le précise l'annexe relative aux comptes combinés de l'exercice clos le 31 mars 2010 dans la note 1 du paragraphe 3 « Détail des autres créances » et du paragraphe 11 « Autres dettes ».

Les états financiers font apparaître, d'une part, à l'actif le poste « Créances sur entités Réseau CI-BTP » d'un montant de 17 051 milliers d'euros et, d'autre part, au passif « Dettes sur entités Réseau CI-BTP » d'un montant de 23 450 milliers d'euros.

L'annexe mentionne, à juste titre, dans les paragraphes précités l'objectif d'harmonisation des schémas comptables des entités combinées que se fixe le réseau Congés Intempéries – BTP, qui permettra ainsi un meilleur traitement des informations transmises par les entités combinées.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

■ L'observation précitée relative à l'élimination des opérations réciproques nous conduit à indiquer que la mise en place de l'harmonisation des schémas comptables permettra, l'exercice prochain, de parfaire le traitement de ces opérations.

■ Nous avons vérifié, par ailleurs, que le périmètre de combinaison intègre la totalité des entités concernées.

■ Nous nous sommes assurés, enfin, du bien-fondé du reclassement des immobilisations financières en valeurs mobilières de placement au regard des principes comptables du réseau Congés Intempéries – BTP.

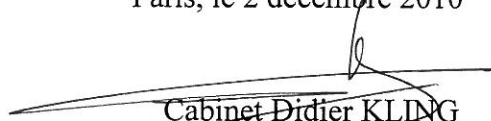
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport financier des comptes combinés de Congés Intempéries BTP- Union des Caisses de France.

À l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Paris, le 2 décembre 2010



Cabinet Didier KLING
Commissaire aux Comptes
Compagnie de PARIS
Didier KLING



**ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS
DU RÉSEAU CONGÉS-INTEMPÉRIES BTP**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

SOMMAIRE

	Pages
BILAN COMBINÉ	1
DÉTAIL DU BILAN (ACTIF)	2
DÉTAIL DU BILAN (PASSIF)	3
COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ	4
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	5
ANNEXE	6-17

BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2010



Données en €

ACTIF	Notes	Brut	Amort.	Net 3/10	Net 3/09 ⁽¹⁾
Frais d'établissement		83 237	83 237	0	0
Logiciels, droits et valeurs similaires		27 750 824	26 076 407	1 674 416	1 816 569
Autres immobilisations incorporelles		3 295 217	2 996 904	298 313	284 400
Immobilisations incorporelles en cours		3 947 421		3 947 421	5 406 034
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	§1.	35 076 599	29 156 548	5 920 142	7 507 033
Terrains - Agencements et aménagements de terrains		20 730 874	486 185	20 244 289	18 983 833
Constructions		84 218 756	39 783 440	44 435 356	45 739 006
Installations générales, agencements, aménagements divers		16 569 194	14 039 842	2 529 352	2 887 340
Matériel et mobilier de bureau		11 809 388	9 854 825	1 954 563	1 918 236
Matériel informatique		15 937 375	12 507 947	3 429 228	4 525 742
Autres immobilisations corporelles		6 663 730	3 466 951	3 196 780	3 300 689
Immobilisations corporelles en cours		974 931		974 931	532 604
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	§1.	136 903 649	79 941 200	56 962 489	79 907 442
Participations et créances rattachées à des participations		6 412 734	467 270	5 945 464	5 105 717
Prêts		1 433 793		1 433 793	1 490 314
Autres		999 340	15 290	984 050	504 633 552
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	§1.	8 845 867	492 560	8 353 307	911 228 545
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes versés sur commandes	§3.	736 118		736 118	404 937
Adhérents et comptes rattachés	§2.	767 610 482	123 060 294	644 550 188	547 901 968
Créances sur entités réseau CI-BTP	§3.	17 051 439		17 051 439	12 199 382
Autres débiteurs	§3.	23 894 573	873 060	23 021 513	37 872 134
CRÉANCES		809 292 612	123 933 354	685 359 259	596 377 805
Valeurs mobilières de placement	§4.	6 890 268 754	87 695 292	6 792 573 462	6 560 477 653
Disponibilités		302 044 297		302 044 297	256 902 884
TRESORIER		7 192 312 051	87 695 292	7 094 617 175	6 817 380 537
Charges constatées d'avance		6 645 380		6 645 380	7 756 956
Charges réglées sur congés - exercice n+1		287 007 011		287 007 011	289 136 023
COMPTES DE RÉGULARISATION	§5.	293 652 391		293 652 391	276 892 980
FONDS DÉTÉS	§6.	28 029 133		28 029 133	29 343 432
TOTAL ACTIF		8 512 333 233	321 208 962	8 190 904 271	8 318 096 923

(1) Données non retravaillées mentionnées à titre indicatif uniquement

Données en €

PASSIF	Notes	Net 3/10	Net 3/09 ⁽¹⁾
Réserve légale		1 086 396	1 086 396
Réserve statutaire		461 968 677	487 750 571
Autres réserves		331 574 852	367 511 483
Report à nouveau		49 517 505	91 509 957
Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)		(36 235 588)	30 545 979
Provisions réglementées	§8.	279 158	578 268
FONDS PROPRES	§7.	808 181 000	879 941 653
Provisions pour risques			35 811 298
Provisions pour indemnités de départ à la retraite		29 063 220	3 080 041
Provisions pour congés restant dus et cotisations de retraite restant à rembourser aux employés		3 505 503	261 171 372
Autres provisions pour charges		1 988 966	1 199 751
PROVISIONS	§9.	306 556 689	602 302 462
Emprunts et dettes financières diverses	§10.	79 400 758	55 682 103
Fournisseurs et comptes rattachés	§11.	4 991 513	5 488 297
Adhérents créditeurs	§11.	46 532 294	65 660 340
Opérations avec les autres organismes professionnels	§11.	71 204 584	67 462 751
Dettes entités réseau CI-BTP	§11.	23 440 538	29 303 061
Dettes fiscales et sociales	§11.	269 286 400	249 195 114
Autres dettes	§11.	402 513 239	432 540 788
DETTES		877 484 428	904 905 457
Produits constatés d'avance		416 081 767	437 537 212
Cotisations appelées sur congés - exercice n-1		5 486 240 584	5 519 095 354
Cotisations émises sans engagements de congés		250 098 286	145 968 347
COMPTES DE RÉGULARISATION	§5.	2 152 420 641	6 102 609 917
COMPTES GÉNÉRAUX	§6.	28 029 133	29 343 432
TOTAL PASSIF		8 190 904 271	8 318 096 923

DÉTAIL DU BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2010



Données en C	Valeurs nettes							
	2 Caisses (CI-BTP) Valeurs nettes	UCF branche Intempéries	UCF branche Congés	Autres ⁽¹⁾	Recèssements	Éliminations	Retraitements	Total
Frais d'établissement								
Logiciels, droits et valeurs similaires	1 442 761		231 637					1 674 418
Autres immobilisations incorporeelles	381 839		0	116 474				298 313
Immobilisations incorporeelles en cours	3 736 915		210 496					3 947 411
IMMOBILISATIONS INCORPOREELLES	5 561 515	0	442 133	116 474	0	0	0	5 920 122
Terrains - Agencements et aménagements de terrains								
Constructions	19 692 892		551 397					20 244 289
Installations générales, agencements, aménagements divers	44 540 356		280 067			(385 067)		44 435 356
Matériel et mobilier de bureau	2 508 786		0	20 566				2 529 352
Matériel informatique	1 927 533		17 954	7 008				1 952 531
Autres immobilisations corporeelles	3 409 279		23 360	148 589				3 629 228
Immobilisations corporeelles en cours	965 036		9 895					3 156 780
IMMOBILISATIONS CORPOREELLES	78 209 861	0	692 613	176 133	0	(385 067)	0	78 962 469
Participations et créances rattachées à des participations								
Prêts	5 938 165		0		7 298			5 945 464
Autres	1 339 236		34 657					1 433 793
Autres	372 532 336		350	34 752	(371 583 597)			983 841
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	379 804 727	0	34 907	34 752	(371 576 299)	0	0	8 268 088
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes versés sur commandes								
Adhérents et comptes rattachés	779 651		1 333			(44 854)		736 131
Créances sur entrées réseau CI-BTP	635 695 215	34 355 539		78 975		(5 579 601)		644 550 188
Autres débiteurs	16 954 203				(7 474 872)	7 572 108		17 051 439
Autres débiteurs	12 147 975	16 763 984	2 763 093	102 044	649	(8 756 432)		23 021 513
CRÉANCES	645 377 044	34 355 539	2 764 418	385 019	(7 474 023)	(4 804 294)	0	645 259 285
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	6 241 350 406	175 352 786	4 380 345	113 627	373 576 298			6 792 573 462
Autres	297 525 926	5 529 657	3 839 257	149 457				302 044 297
TRÉSORERIE	6 538 876 332	180 882 443	8 219 602	263 084	373 576 298	0	0	7 004 617 759
Charges constatées d'avance								
Charges réglées sur congés - exercice n + 1	9 803 987		145 409	75 584		(3 379 600)		6 645 380
Autres	287 007 011							287 007 011
COMPTES DE RÉGULARISATION	296 810 998	0	(105 870)	75 604	0	(3 379 600)	0	263 520 132
FONDS GÉNÉRALISÉS								
			24 079 881					24 079 881
TOTAL ACTIF	7 957 526 300	212 002 026	38 574 273	847 134	(7 474 023)	(10 188 380)	(385 067)	8 190 904 271

⁽¹⁾ Imputés dans le périmètre de Combinaison du CIE CIOB car contrôlé par 23 Caisses du réseau CI-BTP au 31 mars 2010

DÉTAIL DU BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2010



Données en €	Valeurs nettes							
	Caisses (CI-BTP) Valeurs nettes	UCF branche intempéries	UCF branche Congés	Autres ⁽¹⁾	Redressements	Eliminations	Retraitements	Total
Réserve légale	1 086 396							1 086 396
Réserve statutaire	256 948 946	202 773 689	2 206 043					461 968 677
Autres réserves	331 574 852							331 574 852
Report à nouveau	49 527 609			895	(11 000)			49 517 505
Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)	44 556 505	(81 240 460)	796 334	(51 405)	11 000	77 505	(385 067)	(36 235 588)
Provisions réglementées	279 158							279 158
FONDS PROPRES	846 943 867	121 533 229	2 002 377	(50 510)	0	77 505	(385 067)	809 383 900
Provisions pour risques	14 447 642	14 545 935		69 663				29 063 220
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	3 505 503							3 505 503
Provisions pour congés restant dus et cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs	272 257 379							272 257 379
Autres provisions pour charges	1 988 966							1 988 966
PROVISIONS	201 199 490	14 545 935	0	69 663	0	0	0	205 815 088
Emprunts et dettes financières diverses	77 872 629	336	1 327 792					79 400 756
Fournisseurs et comptes rattachés	4 331 655		527 937	209 432		(62 520)		4 991 513
Adhérents créanciers	46 512 394							46 512 394
Opérations avec les autres organismes professionnels	71 568 719					(274 126)		71 294 594
Dettes envers le réseau CI-BTP	33 594 772				(7 474 872)	(2 670 342)		23 449 558
Dettes fiscales et sociales	268 194 298		876 412	214 846	849			269 286 405
Autres dettes	377 351 606	75 922 546	2 837 155	403 704		(3 801 772)		402 513 239
DETTES	829 211 079	76 642 847	4 218 264	627 991	(7 474 023)	(3 904 762)	0	829 618 829
Produits constatés d'avance	415 685 899		1 375 468			(3 379 600)		416 081 767
Cotisations assujéties sur congés - exercice n+1	5 486 318 093					(7 505)		5 486 340 588
Cotisations émises sans engagements de congés	250 098 286							250 098 286
COMPTES DE RÉGULARISATION	6 152 102 278	0	1 375 468	0	0	(7 507 105)	0	6 152 830 641
COMPTES DÉTÉS	0	0	24 078 333	0	0	0	0	24 078 333
TOTAL PASSIF	2 957 526 907	312 002 076	36 576 273	847 134	(7 474 023)	(10 188 280)	(385 067)	3 190 904 273

⁽¹⁾ Intégration dans le périmètre de combinaison du GIE CCIB contrôlé par 13 Caisses du réseau CI-BTP au 31 mars 2010

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Données en €

Rubriques et postes	Notes	Ex. 09/10	Ex. 08/09 ⁽¹⁾
Produits techniques		6 457 439 008	6 397 689 200
Reprises sur provisions pour congés et cotisations de retraites restant à payer		244 867 177	221 491 078
PRODUITS TECHNIQUES		6 702 306 185	6 619 180 278
Charges techniques		6 588 790 346	6 349 981 681
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraites restant à rembourser		261 658 089	310 473 161
CHARGES TECHNIQUES		6 850 448 435	6 660 454 842
RÉSULTAT TECHNIQUE		(148 142 250)	(41 274 563)
Autres produits de gestion courante		8 059 324	23 273 229
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions		17 847 231	18 122 192
Transferts de charges d'exploitation		53 639 729	49 349 814
PRODUITS D'EXPLOITATION		79 546 284	90 745 235
Services extérieurs		18 117 723	18 415 774
Autres services extérieurs		19 733 075	30 720 316
Impôts et taxes		6 887 802	6 617 449
Charges de personnel		65 736 156	64 655 943
Autres charges de gestion courante		14 991 216	11 210 135
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		9 829 709	22 809 418
Impôts sur revenus financiers		2 578 005	2 577 004
CHARGES D'EXPLOITATION		137 873 684	157 006 039
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(58 327 400)	(66 260 804)
Produits financiers		189 608 988	235 326 823
Reprise des dépréciations des comptes financiers		90 757 738	48 759 014
Transferts de charges financières			33 827
PRODUITS FINANCIERS		280 366 726	284 119 664
Charges financières		19 439 392	65 092 334
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers		89 269 488	86 094 851
CHARGES FINANCIÈRES		108 708 880	151 187 185
RÉSULTAT FINANCIER	§12.	171 657 845	132 932 479
Produits exceptionnels		5 338 970	15 509 601
Transferts de charges exceptionnelles		381 746	472 489
Reprise sur provisions et dépréciations exceptionnelles		764 770	1 250 688
PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 485 486	17 232 778
Charges exceptionnelles		4 932 714	9 945 884
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles		2 976 555	2 138 027
CHARGES EXCEPTIONNELLES		7 909 270	12 083 911
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	§13.	(1 423 784)	5 148 867
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(36 235 588)	30 545 979

⁽¹⁾ Données non retraitées mentionnées à titre indicatif uniquement

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Données en €

Rubriques et postes	Caisses (CI-BTP) Valeurs nettes	UCF Branche Intempéries	UCF Branche Congés	Autres ⁽¹⁾	Reclassements	Eliminations	Retraitements	Total
Produits techniques								
Reprises sur provisions pour congés et cotisations de retraites restant à payer	6 417 415 024	74 760 712			(14 310 990)	(20 425 738)		6 457 439 008
	237 859 370	404 540			6 603 266			244 867 177
Produits techniques	6 655 274 395	75 165 252	0	0	(7 707 724)	(20 425 738)	0	6 702 305 185
Charges techniques								
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraites restant à rembourser	6 463 750 277	149 913 497				(24 873 428)		6 588 790 346
	251 735 005	968 499			8 954 585			261 658 089
Charges techniques	6 715 485 282	150 881 997	0	0	8 954 585	(24 873 428)	0	6 850 448 435
RÉSULTAT TECHNIQUE	(60 210 887)	(75 716 745)	0	0	(16 662 308)	4 447 691	0	(148 142 250)
Autres produits de gestion courante								
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	16 088 686	0	4 821 763	2 508 903	11 000	(6 764 274)	(8 606 752)	8 059 324
Transferts de charges d'exploitation	17 794 352	6 603 266	0	4 500	(6 603 266)		48 379	17 847 231
	53 629 661	0	0	12 545		(2 478)		53 639 729
Produits d'exploitation	87 512 699	6 603 266	4 821 763	2 525 948	(6 592 266)	(6 766 752)	(8 556 373)	79 546 284
Services extérieurs								
Autres services extérieurs	16 549 711	1 453 832	1 453 832	684 487		(2 024 138)		18 117 723
Impôts et taxes	17 895 416	9 665 013	880 563	261 998		(285 659)	(8 684 257)	19 733 075
Charges de personnel	6 497 792	145 921	145 921	104 291		(6 123)		6 887 802
Autres charges de gestion courante	61 486 461	1 509 430	1 509 430	1 230 835				65 736 156
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 989 615	801	801	0				14 991 216
Impôts sur revenus financiers	8 920 253	9 038 832	84 247	307 515	(8 954 585)		433 446	9 829 709
	2 578 005	0	0	0				2 578 005
Charges d'exploitation	128 917 251	21 813 828	4 074 793	2 589 126	(8 954 585)	(2 315 919)	(8 250 811)	137 873 684
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(41 404 553)	(15 210 562)	746 969	(63 178)	2 362 318	(4 450 833)	(307 562)	(58 327 400)
Produits financiers								
Reprise des dépréciations des comptes financiers	183 313 218	6 244 799	50 051	920				189 608 988
Transferts de charges financières	86 902 106	3 855 632	0	0				90 757 738
	0	0	0	0				0
Produits financiers	270 215 323	10 100 432	50 051	920	0	0	0	280 356 725
Charges financières								
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers	19 142 548	296 844	0					19 439 392
	89 139 667	129 414	407					89 269 488
Charges financières	108 282 215	426 259	407	0	0	0	0	108 708 880
RÉSULTAT FINANCIER	161 933 108	9 674 173	49 644	920	0	0	0	171 657 845
Produits exceptionnels								
Transferts de charges exceptionnelles	4 988 923	334 174		13 774		2 099		5 338 970
Reprise sur provisions et dépréciations exceptionnelles	381 746	0		0				381 746
	764 770	0		0				764 770
Produits exceptionnels	6 135 439	334 174	0	13 774	0	2 099	0	6 485 486
Charges exceptionnelles								
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	19 241 547	0	280	2 921	(14 310 990)	(1 043)		4 932 714
	2 655 055	321 500	0	0				2 976 555
Charges exceptionnelles	21 896 602	321 500	280	2 921	(14 310 990)	(1 043)	0	7 902 270
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(15 761 163)	12 674	(280)	10 853	14 310 990	3 142	0	(1 423 784)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	44 556 505	(81 240 460)	796 334	(51 405)	11 000	0	(307 562)	(36 235 588)

⁽¹⁾ Intégration dans le périmètre de combinaison du GIE CEDIB contrôlé par 13 Caisses du réseau CI-BTP au 31 mars 2010

RÉSEAU CONGÉS INTEMPÉRIES-BTP

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers combinés du réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP).

Les états financiers sont présentés en euros (€).

Ils se composent d'un bilan dont le total s'élève au 31 mars 2010 à 8.190.904.271 € et d'un compte de résultat, présenté sous forme de liste, qui dégage un résultat combiné déficitaire de 36.235.588 €.

L'exercice couvre une période de 12 mois allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

⇒ Premier exercice de combinaison des comptes du réseau CI-BTP

Il s'agit du premier exercice de combinaison du réseau CI-BTP. A ce titre, seules les données comptables et financières de l'exercice clos le 31 mars 2010 ont été retraitées. Les données relatives à l'exercice comptable clos le 31 mars 2009 sont uniquement mentionnées en comparatif, à titre indicatif.

⇒ Plan de relance BTP

Dans le cadre du plan de relance de la construction mis en place par la profession, les Caisses du réseau Congés Intempéries BTP ont décidé de mobiliser une partie de leurs réserves (150 millions d'euros) afin de contribuer au soutien de l'activité et de l'emploi dans le secteur.

Ce dispositif a été lancé le 17 décembre 2009, une fois la nécessaire dérogation aux règles prudentielles de placement du réseau reçue de la part de leurs autorités de tutelle.

PERIMETRE DE COMBINAISON

Chaque entité du réseau Congés Intempéries BTP a approuvé son adhésion au périmètre de combinaison, au moyen d'une convention de combinaison qui a pris la forme d'une résolution adoptée par le Conseil d'administration de l'UCF le 2 juillet 2010.

Code Entité	Entité	Lieu	Méthode de combinaison
-	UCF ¹	Paris	
01	TRAVAUX PUBLICS ²	Paris	IG ⁴
02	PARIS	Paris	IG
03	CAEN	Caen	IG
04	ROUEN	Rouen	IG
05	LILLE	Marcq-en-Barœul	IG
06	REIMS	Reims	IG
07	NANCY	Nancy	IG
08	METZ	Metz	IG
09	STRASBOURG	Strasbourg	IG
10	MULHOUSE	Mulhouse	IG
11	MACON	Mâcon	IG
12	LYON	Villeurbanne	IG
13	GRENOBLE	Grenoble	IG
14	NICE	Nice	IG
15	MARSEILLE	Marseille	IG
16	SAINT-ETIENNE	Saint-Etienne	IG
17	CLERMONT-FERRAND	Clermont-Ferrand	IG
18	MOULINS	Yzeure	IG
19	MONTPELLIER	Montpellier	IG
20	TOULOUSE	Toulouse	IG
21	BORDEAUX	Bordeaux	IG
22	NANTES	Nantes	IG
23	TOURS	Tours	IG
24	RENNES	Rennes	IG
25	ANNECY	Annecy	IG
26	EVREUX	Evreux	IG
27	SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES	Paris	IG
29	TOULON	Toulon	IG
30	MELUN	Dammarie-Les-Lys	IG
31	LIMOGES	Limoges	IG
34	LA RÉUNION ³	Saint-Denis	IG
35	MARTINIQUE	Fort-de-France	} IG
36	GUADELOUPE	Abymes	
37	GUYANE	Cayenne	
40	GIE CEDIB	Lyon	IG

¹ Entité combinante

² clôture des comptes au 30 juin 2010*

³ clôture des comptes au 31 octobre 2009

⁴ IG : Intégration Globale

*absence de production de comptes proforma pour ce premier exercice de combinaison des comptes

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses et principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- méthode du coût historique ;

et conformément :

- aux règles comptables spécifiquement liées à l'activité du réseau et validées par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) le 2 novembre 2006,
- et aux dispositions légales et réglementaires françaises (Règlements CRC n°99-01 et CRC n°99-03) en ce qui concerne les points non spécifiques.

1. Notion d'exercice comptable

La notion d'exercice « comptable » est différente de la notion d'exercice « congés ».

En effet, l'exercice comptable enregistre toutes les opérations financières intervenues durant une période de 12 mois (y compris le report à nouveau de l'exercice précédent) en les ventilant selon les exercices « congés » concernés, à savoir :

- Exercices « clos » (i.e. antérieurs à l'exercice « bilan ») ;
- Exercice « bilan » (i.e. exercice en liquidation) ;
- Exercice « en cours » (i.e. postérieur à l'exercice « bilan »).

Le résultat de l'exercice comptable peut alors se décomposer en 2 parties :

- Résultat des exercices « clos » (i.e. reliquat du ou des exercices « bilan » antérieurs) ;
- Résultat de l'exercice « bilan » qui est le résultat de l'exercice congés à la date de l'arrêté comptable.

Il y a donc un décalage entre le millésime de la date de l'arrêté comptable et la date de l'exercice « congés ».

Ainsi l'arrêté des comptes au 31 mars 2010 correspond à la clôture des comptes de l'exercice congés 2009.

2. Notion d'exercice congés

L'exercice « congés » comprend 2 parties :

- La première partie a trait à l'appel des cotisations ;
- La seconde partie a trait à la consommation par les salariés de leurs droits à congés.

3. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire suivant une durée de vie économique prévue.

En ce qui concerne l'UCF, les immobilisations incorporelles et corporelles sont imputées à 100 % à la branche Congés, conformément à la décision prise à la clôture de ses comptes individuels au 31 mars 2007.

En revanche, les dotations aux amortissements sont réparties à hauteur de 50 % dans chacune des deux branches Congés et Intempéries en rapport avec l'allocation des frais généraux.

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont essentiellement composées de logiciels acquis et de licences.

<i>Nature d'immobilisation</i>	<i>Durée d'utilité</i>	<i>Taux d'amortissement pratiqué</i>
Logiciels	3 ans	33,33 %
Licences génériques	1 an	100 %
Licences spécifiques	2 ou 3 ans	50% ou 33,33 %
Intranet	3 ans	33,33 %
Hologramme	3 ans	33,33 %

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n°2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

<i>Nature d'immobilisation</i>	<i>Durée d'utilité</i>	<i>Taux d'amortissement pratiqué</i>
Installations, agencements	5 à 10 ans	20 % à 10 %
Gros œuvre	50 ans	2 %
Clos et couvert	20 ans	5 %
Equipements techniques	15 ans	6,66 %
Agencements intérieurs	7 ans	14,28 %
Matériel et mobilier de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %

3.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Adhérents

Les créances sur les entreprises adhérentes sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non recouvrabilité.

5. Valeurs mobilières de placement

Les titres détenus en portefeuille sont inscrits à leur coût d'acquisition et valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

Une provision est constituée pour couvrir la moins-value latente résultant d'une valeur inférieure au prix de revient à la clôture de l'exercice.

NOTES RELATIVES AU BILAN

§1. Détail de l'actif immobilisé

Voir tableau (« Détail de l'actif immobilisé » ci-après)

DÉTAIL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU 31 MARS 2010

Données en €

Rubriques et postes	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				Valeur nette en fin d'exercice	
	Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Cumulés en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Cumulés en fin d'exercice
Frais d'établissement	83 237	0	0	83 237	0	0	0	83 237	0
Concessions, brevets, marques, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	26 524 485	1 264 269	37 929	27 750 824	24 707 917	1 402 278	33 789	26 076 407	1 674 418
Autres immobilisations incorporelles	3 094 864	47 840	0	3 142 704	2 813 410	183 494	0	2 996 904	145 799
Immobilisations incorporelles en cours	5 406 034	336 107	1 794 730	3 947 411	0	0	0	0	3 947 411
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	3 007	152 514	3 007	152 514	0	0	0	0	152 514
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 111 627	1 800 730	1 835 666	35 076 690	27 604 564	1 585 773	33 789	29 156 548	5 920 142
Terrains - Agencements et aménagements de terrains	20 452 138	291 211	12 876	20 730 474	468 305	30 756	12 876	486 185	20 244 289
Constructions	83 748 763	982 461	512 428	84 218 796	38 009 758	2 237 117	523 434	39 783 440	44 435 356
Matériels et outillages spécialisés	2 969 302	27 664	2 886	2 994 081	2 903 623	23 505	2 886	2 924 243	69 838
Installations générales, agencements, aménagements divers	17 613 239	337 231	1 381 276	16 569 194	14 725 899	664 194	1 350 251	14 039 842	2 529 352
Matériel de transport	843 232	184 162	138 043	889 351	489 171	165 888	112 351	542 708	346 644
Matériel et mobilier de bureau	11 920 636	997 989	1 109 237	11 809 388	10 002 400	960 988	1 106 553	9 856 835	1 952 553
Matériel informatique	15 749 359	1 036 350	848 534	15 937 175	11 223 619	1 661 772	577 444	12 307 947	3 629 228
Immobilisations corporelles en cours	512 604	829 894	367 567	974 931	0	0	0	0	974 931
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	880 949	1 970 185	70 837	2 780 298	0	0	0	0	2 780 298
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 690 223	6 657 149	4 443 683	156 903 689	77 822 776	5 804 220	3 685 796	79 941 200	77 962 489
Participations et créances rattachées à des participations	5 553 458	870 411	11 135	6 412 734	447 741	301 439	281 910	467 270	5 945 464
Autres titres immobilisés	506 304 407	11 484 615	517 625 106	163 916	2 502 644	20 019 530	22 514 876	7 298	156 617
Prêts	1 490 316	135 011	191 534	1 433 793	0	0	0	0	1 433 793
Autres	831 789	9 600	6 165	835 224	0	8 000	0	8 000	827 224
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	514 179 969	12 499 637	517 833 941	8 845 666	2 950 384	20 328 970	22 796 786	482 568	8 363 098
TOTAUX	703 981 819	20 957 516	524 113 289	200 826 045	108 377 724	27 718 962	26 516 370	109 580 317	91 245 729

§2. Détail des créances adhérents

Données en €			
LIBELLES	Montant brut	Provision	Montant net
Adhérents cotisations de congés payés et divers	731 442 559	123 051 106	608 391 453
Adhérents autres cotisations	36 167 923	9 188	36 158 735
TOTAL	767 610 482	123 060 294	644 550 188

§3. Détail des autres créances

Données en €			
LIBELLES	Montant brut	Provision	Montant net
Fournisseurs - Avances & avoirs à recevoir	736 118		736 118
Avances et prêts au personnel	147 616		147 616
Organismes sociaux	23 844		23 844
Etat, impôts & taxes assimilées	3 938		3 938
Produits à recevoir	1 315 612		1 315 612
Créances sur entités réseau CI-BTP	17 051 439		17 051 439 ¹
Débiteurs divers	22 403 563	(873 060)	21 530 504 ²
TOTAL	41 682 131	(873 060)	40 809 071

1 L'établissement pour la première fois de comptes combinés répond précisément à l'objectif d'harmonisation des schémas comptables que poursuit le réseau CI-BTP. Lors de cette première clôture, l'élimination de certaines opérations inter-entités n'a pas pu être réalisée en totalité, d'où la subsistance d'un solde « Créances sur entités Réseau CI-BTP ». Toutefois, une part importante de ce solde correspond aux soldes relatifs à l'entité 01 (Caisse Nationale des Entrepreneurs de Travaux Publics) – intégrée dans la combinaison malgré une clôture de ses comptes sociaux au 30 juin 2010 (i.e. pas de comptes proforma disponibles au 31 mars 2010).

2 Ce solde concerne notamment :

▪ des créances de l'UCF :

- sur l'Etat au titre de l'article L.118-6 du Code du Travail (Loi n°79-13 du 3 janvier 1979 relative à l'apprentissage) ; € 5.591.330
- sur le CCME (Comptoir Central de Matériel d'Entreprise) correspondant au total des versements effectués chaque année pendant 10 ans (1994-2004) dans le cadre de l'emprunt obligataire GOBTP dont le remboursement interviendra en 2010 ; € 3.811.225
- relative au produit de la vente de VMP (date de négociation 31 mars 2010) encaissé le 6 avril 2010 € 1.356.418

▪ des indemnités de congés payés soit indûment versées à des bénéficiaires soit en attente de récupération € 5.321.217

§4. Valeurs mobilières de placement

Détail du portefeuille

LIBELLES	Montant (en €)
Obligations	125 331 599
Bons du Trésor et Bons de caisse à court terme	4 748 000
SICAV	1 207 486 094
FCP	4 552 926 138
TCN	59 978 618
Billets de trésorerie	66 561 766
CDN	46 680 579
Titres négociables de maturité inférieure à 5 ans	192 509 930
Comptes à terme	27 000 000
Autres placements	593 139 953
Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilées	3 906 076
Valeur brute =	6 880 268 754
Provision pour dépréciation	(87 695 292)
TOTAL (NET)	6 792 573 462

§5. Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance concernent essentiellement le montant des charges et produits techniques comptabilisés sur l'exercice comptable mais concernant l'exercice congé 2010 (cf. Principes comptables 1. et 2. ci-avant sur la différence entre les exercices « comptable » et « congés »).

§6. Fonds gérés

Ce compte représente les fonds gérés par l'UCF pour le compte de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) .

Les textes constitutifs de l'OPPBTP prévoient en effet que l'UCF (ex-Caisse Nationale de Surcompensation) assure la collecte des cotisations et le paiement des dépenses de l'OPPBTP.

A ce titre, des comptes financiers sont ouverts en banque au nom de l'UCF du réseau Congés Intempéries BTP.

Ces fonds figurent pour un montant identique à l'actif du bilan combiné sous la rubrique « Fonds gérés » et au passif sous la rubrique « Comptes gérés ».

§7. Fonds propres

Données en €

FONDS PROPRES	Montants en début d'exercice (avant affectation)	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Résultat de l'exercice N	En fin d'exercice avant affectation du résultat
Réserve légale	1 086 396			1 086 396
Réserve statutaire	487 750 571	(25 781 894)		461 968 677
Autres réserves	367 511 483	(35 936 631)		331 574 852
Report à nouveau	92 509 957	(42 992 453)		49 517 505
Résultat de l'exercice	30 545 979	(30 545 979)	(36 235 588)	(36 235 588)
TOTAUX	979 404 387	(135 256 957)	(36 235 588)	807 911 842

§8. Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires.

Données en €

NATURE	En début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	En fin d'exercice
Provisions réglementées	578 268	111 714	410 825	279 158
TOTAUX	578 268	111 714	410 825	279 158

§9. Provisions pour risques et charges

Données en €

NATURE	En début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	En fin d'exercice
Provisions pour risques	35 811 298	10 295 764	17 043 841	29 063 220
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	3 080 041	863 669	438 206	3 505 503
Provisions pour congés restant dus et cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs	261 171 372	212 025 446	200 939 440	272 257 379
Autres provisions pour charges	1 199 751	1 392 560	603 345	1 988 966
TOTAUX	301 262 461	224 577 438	219 024 832	306 815 067

§10. Emprunts et dettes financières diverses

Données en €

LIBELLES	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	(15 099)
Dépôts et cautionnements reçus	(1 563 189) ¹
Comptes bancaires créditeurs	(77 822 469)
TOTAL	(79 400 758)

¹ Ce poste est notamment composé du montant du fonds de garantie constitué par l'UCF conformément à la décision de son Conseil d'administration du 17 septembre 1999 pour 1.524.490 €. L'objet de ce fonds est de garantir les pertes pécuniaires susceptibles d'être subies par les Caisses à la suite d'un vol, d'un détournement ou de tout autre acte de malveillance.

§11. Autres dettes

Données en €

LIBELLES	Montant
Fournisseurs	(4 991 513)
Adhérents créditeurs	(46 512 394)
Organismes professionnels	(71 294 584) ¹
Dettes liées au personnel	(13 926 652)
Charges sociales sur indemnités de CP	(252 579 061)
Impôts & taxes	(2 780 692)
Dettes entités réseau CI-BTP	(23 449 538) ²
Autres dettes	(402 513 239) ³
TOTAL	(818 047 672)

¹ Ce poste représente le montant des cotisations collectées par les Caisses du réseau CI-BTP pour le compte des organismes professionnels et qui doivent leur être reversées (taxe d'apprentissage, APAS BTP, FEDELEC, ...). La collecte et le reversement de ces cotisations ne transitent pas par l'UCF.

² L'établissement pour la première fois de comptes combinés répond précisément à l'objectif d'harmonisation des schémas comptables que poursuit le réseau CI-BTP. Lors de cette première clôture, l'élimination de certaines opérations inter-entités n'a pas pu être réalisée en totalité, d'où la subsistance d'un solde « Dettes entités Réseau CI-BTP ».

3 Ce solde concerne notamment :

▪ des dettes de l'UCF :	
- relatives aux remboursements intempéries restant à reverser aux entreprises adhérentes ;	€ 23.223.072
- concernant les cotisations congés à payer calculées sur les indemnités versées au titre des intempéries (€ 39.388.868) et de PROBTP pour € 9.806.784 ;	€ 49.195.652
- représentant les paiements effectués par les Caisses aux entreprises au titre des intempéries qui n'ont pas encore fait l'objet d'une demande de remboursement par les Caisses à l'UCF ;	€ 2.098.283
▪ des indemnités de congés relatives à des demandes de congés connues par les Caisses au 31 mars 2010 et concernant la période allant jusqu'au 30 avril (période d'exercice des congés)	€ 268.326.393
▪ des indemnités de congés payés soit en attente de paiement, soit à réexpédier	€ 16.656.655
▪ des cotisations qui ne peuvent être imputées de façon certaine ou définitive à un compte déterminé au moment de leur encaissement en banque	€ 16.998.471

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

§12. Résultat financier

Données en €	
LIBELLES	Montant
Revenus des titres de placement	25 203 130
Plus-values sur cessions de titres de placement	138 962 414
Autres produits financiers	1 862 618
Reprises sur provisions à caractère financier	90 757 738
Majorations de retard et autres pénalités émises	23 580 825
Produits financiers =	280 366 726
Moins-values sur cessions de titres de placement	14 033 691
Bonifications accordées	5 194 386
Autres charges financières	211 315
Dotations aux provisions à caractère financier	89 269 488
Charges financières =	108 708 880
RÉSULTAT FINANCIER	171 657 845

§13. Résultat exceptionnel

Données en €

LIBELLES	Montant
Produits exceptionnels de l'exercice	1 453 518
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	3 540 100
Prix de cession des immobilisations	188 755
Autres produits exceptionnels	156 597
Reprises de provisions à caractère exceptionnel	764 770
Transferts de charges exceptionnelles	381 746
Produits exceptionnels =	6 485 486
Charges exceptionnelles de l'exercice	2 516 441
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	557 897
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	363 253
Autres charges exceptionnelles	1 495 123
Dotations aux provisions à caractère exceptionnel	2 976 555
Charges exceptionnelles =	7 909 270
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 423 784)

AUTRES INFORMATIONS

Droit individuel à la formation (DIF)

Sur la base des informations collectées au sein du réseau CI-BTP, le nombre d'heures restant acquises aux salariés dans le cadre du DIF au 31 mars 2010 s'élève à 64.419 H.